

SM/SG/N°4104
Départ : 13251

**Direction du Génie Urbain
et des Infrastructures**

≈≈≈

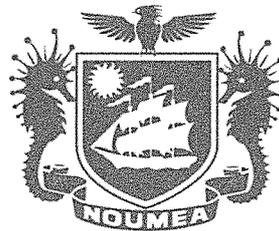
**Division Etudes et Travaux
Voirie Eau et Assainissement**

≈≈≈

☎ : 27 07 61 - **Fax** : 27 98 20

≈≈≈

Courriel : mairie@ville-noumea.nc



VILLE DE NOUMEA

Le 12 JUIN 2013

à Monsieur le Directeur de
l'Environnement de la province Sud
Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques
BP 3718

Le Maire

Affaire suivie par :

Référence :

Objet : Station d'épuration Tindu Kaméré

P.J. : 3

98846 NOUMEA CEDEX								
PROVINCE SUD	ARRIVEE LE 20 JUIN 2013							
Direction de l'Environnement	N° 19 431							
	Dir	CM Jun.	CM EDT	CM Cyné	SAF	SPPR	SOB	SAPA
AFFECTÉ						✓		
COPIE								
OBSERVATIONS	21/06/13 - D BEI - 21/06/13 NC							

Monsieur le Directeur,

La Ville de Nouméa a lancé un programme d'amélioration du système d'assainissement des quartiers de Tindu et Kaméré.

Ce programme a été élaboré suite à la réalisation d'études préalables :

- Etude diagnostique de la station d'épuration de Tindu-Kaméré et des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- Etude de modélisation des rejets des effluents de la station d'épuration de Tindu Kaméré.

Les travaux programmés consistent en :

- La mise à niveau de la station d'épuration de Tindu-Kaméré (avril 2013 à septembre 2013) ;
- La réhabilitation de réseaux d'assainissement du quartier de Tindu (juillet 2013 à juillet 2014).

L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'efficacité du système d'assainissement afin de réduire son impact sur le milieu naturel et permettre ainsi d'atteindre la qualité eau de baignade au niveau de la baie de Tindu.

Les travaux de mise à niveau comprennent :

- L'optimisation des prétraitements par mise en place d'un tamis ;
- La mise en place d'une filière de traitement des boues ;
- Le renforcement de l'aération sur les deux filières ;
- La mise en place de l'autosurveillance sur les postes de refoulement 4 et 5 ;

J.

- L'équipement du canal de comptage de la filière de Kaméré ;
- La mise en place d'un traitement tertiaire ;
- Le remplacement du TGBT (Tableau Générale Basse Tension) et de l'armoire électrique de la filière de Kaméré et l'automatisation de la filière de Kaméré.

Je vous informe qu'à l'occasion de ces travaux, des arrêts des filières seront nécessaires. La Division Etudes et Travaux Voirie Eau et Assainissement prendra contact avec vos services pour vous présenter les protocoles d'arrêt et évaluer les impacts possibles sur le milieu.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

